

Conseil de sécurité

Distr. générale
5 juin 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 4 juin 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Comme vous le savez, les parties congolaises n'ont pas pu parvenir à un accord complet sur le partage du pouvoir lors de la réunion pour le dialogue intercongolais tenue à Sun City (Afrique du Sud). Toutefois, les membres de la mission du Conseil de sécurité effectuée récemment dans la région des Grands Lacs ont noté que les parties avaient convenu de poursuivre les négociations en vue de parvenir à une formule acceptable.

Cette nécessité a également été soulignée lors d'une réunion de plusieurs parties prenantes internationales participant au processus de paix en République démocratique du Congo, organisée par le Secrétariat à New York le 17 mai 2002. En fait, lors de cette réunion, il s'est dégagé un consensus selon lequel tous les efforts devraient dorénavant viser essentiellement à aider les parties congolaises à atteindre leur objectif. Les participants à la réunion m'ont également prié de nommer un Envoyé spécial qui apporterait son aide dans les négociations, en consultation avec l'Organisation de l'unité africaine et le Facilitateur, Sir Ketumile Masire.

À cet égard, j'ai décidé de nommer Moustapha Niasse, ex-Premier Ministre du Sénégal, comme Envoyé spécial du Secrétaire général afin de faciliter ces efforts. Il est prévu que tout accord qui serait obtenu sera intégré dans le cadre du dialogue intercongolais en vue de son approbation.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

02-41374 (F) 050602 050602